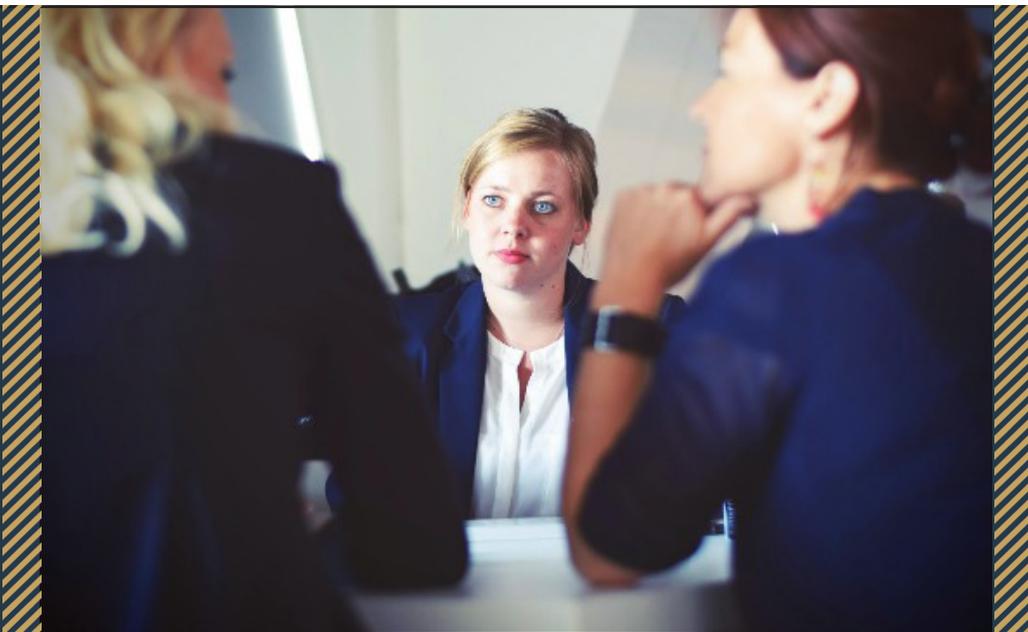


**4^{ème} SÉMINAIRE
DE DROIT SOCIAL,**
*le rendez-vous
des spécialistes*

**28 & 29
AOÛT 2023**

À l'École du Centre Ouest des Avocats



Programme officiel

ECOIA

ECOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

Avant-propos

L'Université de droit social de l'EOA a pour objet d'offrir aux avocats exerçant principalement leur activité en droit du travail quatre sessions de formation, regroupées en deux journées, animées par des praticiens en exercice, avocats, magistrats, universitaires et, inspecteur du travail.

L'étude des thèmes en lien avec l'actualité y est privilégiée.

Chaque session de formation est ainsi animée par un binôme susceptible de proposer aux participants une analyse concrète, riche et diversifiée.

Ce rendez-vous des spécialistes est également l'occasion pour les professionnels du droit qui s'y retrouvent chaque année l'occasion de profiter d'un cadre de discussion et de réflexion agréable et convivial.

Ce sont aussi 14 heures validées au titre de la formation continue des avocats pour vous permettre de maintenir vos mentions de spécialisation dans ce domaine.

Programme du lundi 28 août

8h30 Accueil des participants

9h-12h30 Le statut des salariés protégés

Laurent GERVAIS, Avocat au Barreau de Nantes
Stéphanie ATZENI, Inspectrice du travail

12h30-14h Pause déjeuner (compris dans le tarif)

14h-17h La faute inexcusable

Bernard GAURIAU, Professeur à l'Université d'Angers
Paul COEFFARD, Avocat au Barreau de Poitiers

Soirée du lundi soir au Futuroscope (option payante, visite libre)

Programme du mardi 29 août

9h-12h30 Le motif économique et la relation de travail

Bernard GAURIAU, Professeur à l'Université d'Angers
Alexandre DAVID, Magistrat, Président de la chambre sociale de la cour d'appel d'Orléans

12h30-14h Pause déjeuner (compris dans le tarif)

14h-17h La rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié

Damien CHENU, Maître de conférences à l'Université d'Orléans,
Avocat au Barreau de Tours
Jean-Yves FROUIN, Magistrat honoraire, ancien Président de la chambre sociale de la Cour de cassation



Informations pratiques

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire facilement depuis notre site avocats-ecoa.fr.



Où séjourner ?

Hôtel MERCURE Poitiers Centre ****

📍 14, Rue Édouard-Grimaux - 05 49 50 50 60 - Environ 130€ la nuit

Hôtel Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel ****

📍 28, Rue Carnot - 05 49 60 90 60 - Environ 95€ la nuit

Hôtel IBIS Budget **

📍 12, Bd Pont Achard - 05 49 88 48 18 - Environ 60€ la nuit

La Maison de Marc (chambres d'hôtes)

📍 12, Rue Bourbeau - 06 18 54 68 99 - Environ 95€ la nuit

Tarif et prise en charge

Faites financer votre formation ! Bénéficiez d'une prise en charge à titre individuel par le FIF-PL ou utilisez le crédit d'impôt :

Tarif du séminaire* 14h formation continue	Crédit d'impôt**	Reste à charge après crédit d'impôt
390 € (déjeuners compris)	157,78 €	232.22 €

*Formation hors abonnement uniquement

**Tarif horaire du SMIC au 1^{er} janvier 2023 : 11,27 € brut - Plus d'infos sur notre site

Localisation du séminaire

Adresse : ECOA - 2 bis boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny à Poitiers



2 bis boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
86000 POITIERS

05.49.88.88.24

formation.continue@avocats-ecoa.fr

avocats-ecoa.fr